



Séance extraordinaire tenue le 29 février 2016

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue à la Maison Halcro, 539 Main, le 29 février 2016.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5

Jean-Pierre Roy, directeur général
Vincent Maranda, greffier

ABSENCES :

Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 17h45.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MVH-2015-197

No : No: R4058-2016

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 29 février 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. APPEL D'OFFRES PUBLIC DE LA VILLE D'HUDSON SUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE 4 147 000\$

Résolution à courte échéance:

No : R4059-2016

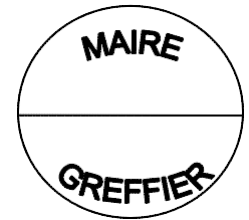
**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyé par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu :**

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 4 147 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 316, 342, 347, 351, 360, 374, 378, 380, 387, 395, 396, 401, 403, 412, 413, 438, 453, 468, 488, 429, 483, 489, 496, 497, 503, 534 et 549, la Ville d'Hudson émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 15 mars 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 316, 342, 347, 351, 360, 374, 378, 380, 387, 395, 396, 401, 403, 412, 413, 438, 453, 468, 488, 429, 483, 489, 496, 497, 503, 534 et 549, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES:



Séance extraordinaire tenue le 29 février 2016

No : R4060-2016

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 316, 342, 347, 351, 360, 374, 378, 380, 387, 395, 396, 401, 403, 412, 413, 438, 453, 468, 488, 429, 483, 489, 496, 497, 503, 534 et 549, la Ville d'Hudson souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 15 mars 2016, au montant de 4 147 000 \$;

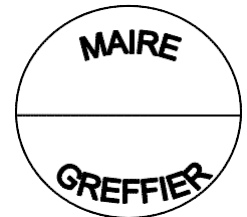
ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville d'Hudson a reçu les soumissions détaillées ci-dessous:

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville d'Hudson a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.	98,57800	315 000 \$	1,30000 %	2017	2,33654 %
		323 000 \$	1,50000 %	2018	
		331 000 \$	1,70000 %	2019	
		339 000 \$	1,85000 %	2020	
		2 839 000 \$	2,05000 %	2021	
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.	98,48400	315 000 \$	1,25000 %	2017	2,35257 %
		323 000 \$	1,50000 %	2018	
		331 000 \$	1,65000 %	2019	
		339 000 \$	1,80000 %	2020	
		2 839 000 \$	2,05000 %	2021	
Financière Banque Nationale Inc.	98,68400	315 000 \$	1,30000 %	2017	2,36306 %
		323 000 \$	1,55000 %	2018	
		331 000 \$	1,75000 %	2019	
		339 000 \$	1,95000 %	2020	
		2 839 000 \$	2,10000 %	2021	

ATTENDU QUE L'offre provenant de Valeurs Mobilières Desjardins Inc. s'est avérée la plus avantageuse.

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**



Séance extraordinaire tenue le 29 février 2016

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 147 000 \$ de la Ville d'Hudson soit adjugée à Valeurs Mobilières Desjardins Inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

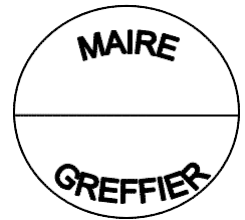
No : R4061-2016

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville d'Hudson souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 147 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
316	161 300 \$
342	93 100 \$
347	173 000 \$
351	89 500 \$
360	65 600 \$
374	38 800 \$
378	202 900 \$
380	95 500 \$
387	179 100 \$
395	83 600 \$
396	38 800 \$
401	164 100 \$
403	307 100 \$
412	167 100 \$
413	37 900 \$
438	312 400 \$
453	30 400 \$
468	274 500 \$
488	134 900 \$
429	117 600 \$
483	101 400 \$
489	68 900 \$
496	205 100 \$
497	308 000 \$
503	163 400 \$
534	236 000 \$
549	297 000 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu :**



Séance extraordinaire tenue le 29 février 2016

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 4 147 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 15 mars 2016;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

**BANQUE NATIONALE DU CANADA
468 MAIN ROAD
HUDSON, QC
J0P 1H0**

QUE les intérêts soient payables semi annuellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Ville d'Hudson, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. QUESTIONS DES CITOYENS

Deux (2) citoyens présents, aucun intervenant.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

No: R4062-2016

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 18h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**